

Territoire : MRC du Granit

1. Fonctionnement

1.1. Structure de gouvernance

La MRC du Granit a désigné le « Comité de concertation local du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) » pour développer des stratégies locales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, basées sur la mobilisation, la concertation et la mise en commun des ressources des partenaires concernés, et élaborées à partir d'une analyse des besoins et du potentiel des milieux.

La Corporation de développement communautaire du Granit va assurer la coordination, la planification, le soutien et le suivi des actions et des projets en matière de pauvreté et d'exclusion sociale pour son territoire, en collaboration avec la MRC.

1.2. Mobilisation et concertation des acteurs locaux

Le Comité de concertation local du FQIS coordonné par la CDC du Granit est composé de représentant.e.s des organisations suivantes : MRC du Granit, Centre d'action bénévole, CIUSSSE-CHUS, Centre de services scolaires des Hauts-Cantons, Constellation du Granit, Services Québec ainsi que de citoyen.ne.s.

Les membres du comité ont comme rôles d'analyser les projets soumis au FQIS et de recommander le financement des projets au Conseil des maires de la MRC du Granit. Le comité assure également le suivi des projets soutenus et une vigie des enjeux locaux.

En ce sens, les membres du comité assurent l'élaboration et le suivi du plan d'action en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. De façon ponctuelle, il peut être amené à apporter son expertise ou des recommandations plus générales au conseil des maires ou aux instances de concertation intersectorielles (ex. Table des partenaires du Granit en développement des communautés) sur les enjeux en lien avec la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le comité et ses représentant.e.s peuvent également jouer un rôle de sensibilisation et d'éducation afin de lutter contre les préjugés.

Finalement, le Comité peut s'adjoindre des représentant.e.s d'autres organisations au besoin pour préciser sa compréhension de certains enjeux, assurer un suivi proactif des projets ou développer des stratégies concertées efficaces.

1.3. Participation des personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale à la gouvernance, à la mise en œuvre et au suivi de l'Alliance

Les personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale sont interpellées directement dans la gouvernance, la mise en œuvre et le suivi de l'Alliance au niveau local. Elles siègent au comité de concertation locale de façon active. De plus, certaines personnes ciblées pourront être appelées à participer aux rencontres du comité local de façon sporadique afin d'apporter une expertise de vécu lors du suivi des projets et initiatives soutenus. Les personnes peuvent être accompagnées d'intervenants.e.s ou de personnes de confiance s'il ou elle le souhaite, afin de favoriser leur participation pleine et entière.

Afin de reconnaître leur expertise et faciliter leur participation, les personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale participant aux rencontres et activités du comité de concertation local recevront une compensation financière pour leur implication.

Les principes du [Guide pour favoriser les démarches AVEC](#) proposé par le Collectif pour un Québec sans pauvreté seront encouragés tout au long de la démarche de concertation.

2. État de la situation

2.1. Portrait, enjeux locaux ¹ : description de la problématique, données, spécificités, etc.

Démographie : La population de la région est en légère augmentation (2%) et vieillissante. L'âge moyen est de 52 ans (47.4 ans en Estrie).

Sécurité alimentaire et services de proximité : Selon l'indice de risque d'insécurité alimentaire, les communautés de la MRC du Granit ont un risque élevé (sauf de secteur du Parc de Frontenac). Plusieurs communautés se situent dans des déserts alimentaires et certaines ont perdus des services de proximité au cours des dernières années (dépanneurs, épicerie, quincaillerie, Caisse Desjardins, etc.). On note également une baisse significative de la consommation de cinq fruits et légumes par jour.

Réussite éducative et littératie : 60 % de la population ont un [niveau de littératie](#) sous le niveau trois et 21% de la population ont un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires. On constate également une baisse du taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire (80 % en 2020 à 71% en 2022). On note aussi une augmentation de 11% du taux de vulnérabilité à la maternelle dans au moins un des cinq domaines de développement entre 2017 et 2022.

Santé, santé mentale et isolement social : Quelques indicateurs nous signalent une légère détérioration de la santé physique et mentale (obésité, maladies chroniques, consommation de cannabis, détresse psychologique élevée, troubles de l'humeur et anxiété). La communauté granitoise vit toutefois un peu moins de détresse psychologique et on note une augmentation de la participation sociale des 60 ans et plus, ce qui dénote une amélioration à certains niveaux.

¹ Données du recensement 2021.

Le vieillissement de la population, la perte d'autonomie, l'isolement géographique sont également des indicateurs à surveiller localement et ayant un fort impact sur la pauvreté, l'exclusion sociale et l'accès aux services, notamment les services de santé.

Emploi et revenu : Le revenu total médian dans le Granit est toujours plus bas qu'en Estrie (32 800\$ contre 34 400\$), ce qui se traduit notamment par un écart important pour le revenu disponible des femmes. On note également une proportion de personnes à faible revenu dans les ménages privés de 27% chez les personnes de 65 ans et plus.

Logement et transport : Près de 8 personnes sur 10 sont propriétaires de leur habitation. L'accessibilité à un logement sain, sécuritaire et abordable est néanmoins plus difficile et on note, à Lac-Mégantic, un taux de logements inabordables très élevé (probablement dû à la reconstruction). On perçoit également de plus en plus d'instabilité résidentielle. Un système de transport collectif et adapté offre le service certains jours de la semaine, mais on souligne encore des enjeux de mobilité de personnes et de biens, notamment vers l'extérieur de la MRC.

Itinérance et impacts des changements climatiques : Bien que l'itinérance soit un phénomène en émergence sur notre territoire, une vigie est effectuée pour envisager des solutions adaptées à notre territoire. Nous nous mobilisons également collectivement pour évaluer et atténuer les impacts des changements climatiques sur notre population, notamment les personnes les plus vulnérables.

2.2. Zones de dévitalisation et de défavorisation, personnes plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale

Les indices de défavorisation matérielle et sociale sont restés assez stables entre 2016 et 2021. On constate une défavorisation matérielle très élevée sur l'ensemble du territoire, sauf dans le secteur Lac-Mégantic où l'indice est élevé. L'indice de favorisation sociale est très élevé sauf pour le secteur Lac-Mégantic où il s'est dégradé pour atteindre un niveau moyen. La population peut donc compter sur un réseau de solidarité encore assez fort.

De façon générale, dans la MRC du Granit, les personnes les plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale sont les personnes à faible revenu ou dont les revenus proviennent d'aide (aide sociale, assurance emploi, etc.), les familles monoparentales, les familles nombreuses, les personnes vivant seules, les femmes, les personnes âgées, les personnes racisées et appartenant à la communauté LGBTQ+ et les personnes n'ayant pas accès à du transport en milieu rural.

3. Gestion de l'enveloppe et soutien d'actions

3.1. Modalités de dépôt de demandes d'aide financière

Le comité de concertation local du FQIS recevra dans un premier temps un avis d'intention de la part des promoteurs qui ont été soutenus lors de la dernière Alliance pour la solidarité 2017-2023 et qui ont démontré un effet structurant. Le comité travaillera par la suite en co-développement des initiatives avec les porteurs. Les promoteurs pourront ensuite compléter leur demande d'aide financière via les formulaires prévus à cet effet.

3.2. Mécanismes de sélection et de soutien des initiatives financées

La visée du comité de concertation locale est toujours de financer un nombre réduit d'initiatives à fort potentiel d'impact, sur une durée de plus d'un an.

Le comité effectuera la recommandation et la priorisation des initiatives au Conseil des maires selon les principes² suivants, afin de produire des impacts structurants dans les communautés du Granit :

1. Favoriser la participation et la prise en compte du vécu des personnes en situation de vulnérabilités³;
2. Soutenir les initiatives qui impactent directement les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale ;
3. Développer le pouvoir d'agir et la capacité d'action des individus ;
4. Agir de manière concertée, à l'aide d'initiatives structurantes, avec les acteurs pertinents, dont les municipalités;
5. Desservir la MRC, et non uniquement Lac-Mégantic;
6. Maintenir et bonifier les projets en cours, afin d'accroître leur capacité d'action;
7. Favoriser des initiatives qui touchent plus d'un enjeu prioritaire (transversalité).

Annuellement, le comité de concertation local rencontrera les promoteurs pour assurer le soutien et le suivi des initiatives. Il pourra, au besoin, effectuer des recommandations aux promoteurs et favoriser le déploiement de stratégies de soutien concertées pour assurer la pérennité des initiatives. Il assurera également un suivi au Conseil des maires de la MRC du Granit.

3.3. Efforts pour rejoindre les personnes vivant dans la pauvreté ou l'exclusion sociale et pour adapter les actions à leurs réalités

Certaines personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale participent activement au comité de concertation locale. De plus, les promoteurs sont invités à réfléchir à leurs pratiques en matière d'inclusion et à chercher collectivement des solutions pour adapter leurs actions aux réalités de leurs clientèles et à utiliser le Guide des pratiques AVEC proposé par le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Lors des rencontres annuelles avec les promoteurs, des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion pourront être appelés à titre d'expert pour éclairer les porteurs de projet quant à des questions d'accessibilité ou de déploiement par exemple.

² Principes établis dans le plan d'action 2020 du Granit de l'Alliance pour la solidarité 2017-2023.

³ Le temps pris pour co-construire et favoriser la participation sera considéré dans la recommandation des projets soumis.

3.4. Diffusion de l'information, des résultats et des pratiques gagnantes

Le comité de concertation local produira un rapport synthèse annuel qui sera déposé au Conseil des maires de la MRC du Granit et sur le site internet de la CDC du Granit. Ce rapport fera état de l'avancement des projets et des principaux résultats des initiatives soutenues. Il présentera également les bons coups et les pratiques inspirantes en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. À la demande, les promoteurs pourraient également être appelés à présenter leur initiative au Conseil des maires de la MRC du Granit.

**PLAN D'ACTION CONCERTÉ – LOCAL
POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU GRANIT**

PRIORITÉS D'ACTION DE VOTRE TERRITOIRE

Référez-vous à une planification stratégique, au plan d'action ou politique de la MRC (MADA, développement social, etc.)

Si votre territoire ne dispose d'aucune priorité spécifique au développement social ou dans la lutte contre la pauvreté, veuillez inscrire « Aucune »

<p>1- Priorité d'action FQIS (en cohérence avec les problèmes identifiés) : <i>Thématique ou enjeu principal (ex : itinérance, travail de proximité, sécurité alimentaire, habitation, persévérance scolaire, jeunesse, etc.)</i></p> <p>SANTÉ MENTALE, SANTÉ ET LUTTE À L'ISOLEMENT SOCIAL</p> <p>Objectif(s) : Développer des initiatives concrètes de lutte à l'isolement social et favoriser l'utilisation de stratégies d'inclusion sociale dans les initiatives</p>				
Moyens : description des moyens prévus pour atteindre l'objectif. <i>(ce que vous allez faire, comment)</i>	Population visée	Résultats attendus (selon les actions prévues)	Indicateurs* et cibles	Responsable, collaboratrices et collaborateurs (intersectorialité et arrimage avec les ressources)
Soutenir au moins une initiative renforçant le réseau de solidarité	Personnes vivant de l'isolement ou de l'exclusion	Initiatives utilisant les stratégies d'inclusion	Une initiative intersectorielle soutenue	Organismes communautaires, milieu de la santé et des services sociaux, municipalités

2- Priorité d'action FQIS (en cohérence avec les problèmes identifiés) : *Thématique ou enjeu principal (ex : itinérance, travail de proximité, sécurité alimentaire, habitation, persévérance scolaire, jeunesse, etc.)*

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Objectif(s) : Développer des initiatives concrètes pour améliorer la sécurité alimentaire dans les communautés du Granit en incluant dans ces projets, entre autres, des stratégies d'empowerment (autonomisation) (ex : habiliter à cuisiner, à choisir des aliments, etc.)

Moyens : description des moyens prévus pour atteindre l'objectif. <i>(ce que vous allez faire, comment)</i>	Population visée	Résultats attendus (selon les actions prévues)	Indicateurs* et cibles	Responsable, collaboratrices et collaborateurs (intersectorialité et arrimage avec les ressources)
Soutenir au moins une initiative améliorant la sécurité alimentaire sur le territoire	Personnes vivant de l'insécurité alimentaire	Initiatives utilisant les stratégies d'empowerment (autonomisation) Initiative soutenue par plusieurs acteurs	Une initiative intersectorielle soutenue Nombre d'acteurs impliqués dans la concertation : 4	Organismes communautaires, milieux scolaires et de la santé, municipalités

3- Priorité d'action FQIS (en cohérence avec les problèmes identifiés) : *Thématique ou enjeu principal (ex : itinérance, travail de proximité, sécurité alimentaire, habitation, persévérance scolaire, jeunesse, etc.)*

EMPLOYABILITÉ

Objectif(s) : Développer des initiatives concrètes pour favoriser l'employabilité des personnes éloignées du marché du travail et améliorer la littératie de la population

Moyens : description des moyens prévus pour atteindre l'objectif. <i>(ce que vous allez faire, comment)</i>	Population visée	Résultats attendus (selon les actions prévues)	Indicateurs* et cibles	Responsable, collaboratrices et collaborateurs (intersectorialité et arrimage avec les ressources)
Soutenir au moins une initiative favorisant l'employabilité et l'amélioration de la littératie	Personnes éloignées du marché du travail ou ayant un niveau de littératie bas	Initiatives concrètes Initiative soutenue par plusieurs acteurs	Une initiative intersectorielle soutenue Nombre d'acteurs impliqués dans la concertation : 4	Organismes communautaires, milieux scolaires

4- Priorité d'action FQIS (en cohérence avec les problèmes identifiés) : *Thématique ou enjeu principal (ex : itinérance, travail de proximité, sécurité alimentaire, habitation, persévérance scolaire, jeunesse, etc.)*

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Objectif(s) : Poursuivre et accroître les actions flexibles de persévérance scolaire, notamment en sortant des cadres normatifs du ministère de l'éducation.

Moyens : description des moyens prévus pour atteindre l'objectif. <i>(ce que vous allez faire, comment)</i>	Population visée	Résultats attendus (selon les actions prévues)	Indicateurs* et cibles	Responsable, collaboratrices et collaborateurs (intersectorialité et arrimage avec les ressources)
Soutenir au moins une initiative améliorant la persévérance scolaire	Jeunes 16-35 ans et leurs familles	Initiatives concrètes	Une initiative intersectorielle soutenue	Organismes communautaires, milieux scolaires, entreprises

5- Priorité d'action FQIS (en cohérence avec les problèmes identifiés) : *Thématique ou enjeu principal (ex : itinérance, travail de proximité, sécurité alimentaire, habitation, persévérance scolaire, jeunesse, etc.)*

SERVICES DE PROXIMITÉ ET APPROCHE DE PROXIMITÉ

Objectif(s) : Consolider les services de proximité répondant aux besoins des personnes vulnérables, en considérant l'ensemble du territoire du Granit et en favorisant leur accès.

Moyens : description des moyens prévus pour atteindre l'objectif. <i>(ce que vous allez faire, comment)</i>	Population visée	Résultats attendus (selon les actions prévues)	Indicateurs* et cibles	Responsable, collaboratrices et collaborateurs (intersectorialité et arrimage avec les ressources)
Soutenir au moins une initiative favorisant la consolidation de services de proximité et leurs accès	Toute la population	Initiatives concrètes	Une initiative intersectorielle soutenue	Organismes communautaires, entreprises, municipalités

Exemples d'indicateurs (basés sur les indicateurs fournis dans le guide et norme FQIS) :

- Nombre d'acteurs impliqués dans la concertation
- Nombre d'acteurs impliqués dans la mobilisation
- Nombre d'initiatives intersectorielles portées par plusieurs organisations différentes
- Mise en commun des ressources humaines et matérielles
- Participation des personnes en situation de pauvreté dans la mise en œuvre
- Nombre de personnes directement rejointes
- Nombre d'activités réalisées